

Question orale de M. Cohen : L'avenir du carrefour Stalle/Gambier.

M. Cohen rappelle que l'inauguration du bassin d'orage de la rue de Stalle a eu lieu le 10 octobre dernier. Ce bassin d'orage d'une longueur de 1,3 km et d'une capacité de 25.000 m³ va permettre aux riverains du bas de la vallée de l'Ukkelbeek d'avoir les pieds au sec.

Néanmoins, ce chantier a laissé un paysage assez désolant. Le Collège a-t-il prévu un projet de réaménagement des lieux ?

Quelle est la position du Collège dans le débat sur une éventuelle réouverture du carrefour Stalle/Gambier ?

À titre personnel, M. Cohen est favorable au maintien de la fermeture de cet accès, pour éviter le trafic de transit dans les rues Adolphe Wansart et Gatti de Gamond et l'avenue Princesse Paola.

Toutefois, M. Cohen a sondé les habitants de ces rues et avoue, à son grand étonnement, que leurs avis étaient très partagés.

Le Collège pourrait-il impliquer les citoyens dans la prise de décision, que ce soit par une réunion publique, une enquête via une distribution de documents dans les boîtes aux lettres, ou par tout autre moyen ?

M. l'Echevin Wyngaard confirme que cet espace public a été remis dans son état initial.

Le service de l'Environnement étudie un projet de réaménagement visant à doter cet espace d'une aire de jeux, à y planter de la verdure et y établir une connexion avec le parc Raspail. Toutes ces mesures devraient contribuer à la prévention des inondations. De plus, la connexion envisagée entre la rue de Stalle et la rue Adolphe Wansart serait réservée exclusivement aux piétons et aux cyclistes. Le moment venu, les habitants seront invités à donner leur avis, notamment via une enquête publique.

À ce stade, le Collège n'a pas encore défini une position arrêtée sur l'ouverture ou la fermeture de l'accès car les deux points de vue sont défendables.

En effet, il est possible d'opter pour la fermeture dans la perspective du réaménagement futur car il serait incongru d'ouvrir l'accès maintenant pour le refermer dès que les travaux de réaménagement auront commencé. Mais on pourrait soutenir la position contraire en arguant qu'il faut profiter de l'absence transitoire de travaux pour rouvrir l'accès.

Quoi qu'il en soit, le Collège a l'intention de déterminer avec la population la politique qu'il convient de poursuivre en ce domaine.

M. l'Echevin Wyngaard signale aussi que les travaux en cours sur la chaussée d'Alseberg sont de nature à modifier la physionomie du trafic dans ce quartier. En effet, la chaussée d'Alseberg sera fermée intégralement à partir de septembre 2020, alors que jusqu'à présent, les restrictions à la circulation sur cette voirie se sont limitées à une mise en sens unique de certains de ses tronçons. Les contraintes affectant la chaussée d'Alseberg inciteront peut-être alors à plaider en faveur d'une réouverture du carrefour Stalle/Gambier.